

**assura.**

**Groupe Assura**  
**Rapport annuel**  
**2023**



**Assura en chiffres clés**

	2023	2022
<b>Primes et prestations</b>		
Primes acquises	CHF 3.6 Mia	CHF 3.7 Mia
dont assurance obligatoire des soins (AOS) <sup>1</sup>	CHF 3.3 Mia	CHF 3.4 Mia
Charges de prestations	CHF 2.8 Mia	CHF 2.7 Mia
dont AOS <sup>1</sup>	CHF 2.6 Mia	CHF 2.5 Mia
Compensation des risques (CDR, charges)	CHF 737 Mio	CHF 865 Mio
Taux de sinistres (y c. CDR)	97.5%	96.1%
dont AOS <sup>1</sup> (y c. CDR)	100.8%	99.4%
<b>Frais AOS<sup>1</sup></b>		
Charges d'exploitation	CHF 176 Mio	CHF 185 Mio
Taux de frais AOS <sup>1</sup>	5.4%	5.4%
Frais AOS par assuré (sur effectif moyen)	CHF 218	CHF 204
<b>Provisions et réserves</b>		
Provisions techniques	CHF 1.9 Mia	CHF 2 Mia
Taux de provisions <sup>3</sup>	55.3%	50.4%
Fonds propres	CHF 521.7 Mio	CHF 626 Mio
dont réserves AOS <sup>1</sup>	CHF 240.8 Mio	CHF 377 Mio
Taux de fonds propres	15.3%	16.1%
Taux de réserves AOS <sup>1,2</sup>	7.4%	11.1%
<b>Résultat</b>		
Résultat consolidé avant impôts	- CHF 110.7 Mio	- CHF 143.6 Mio
<b>Collaborateurs au 31.12.2023</b>		
Effectifs	1'703	1'699
Effectifs en équivalents plein temps	1'590	1'580
<b>Clients</b>	<b>01.01.2024</b>	<b>01.01.2023</b>
Nombre d'assurés	805'000	915'000
Nombre d'assurés AOS	697'000	812'000
Nombre d'assurés LCA (assurances complémentaires)	440'000	455'000
Nombre de sites	21	21

1 selon comptes statutaires Assura-Basis SA

2 selon les réserves AOS incluant la provision pour risques liés aux placements de capitaux, par rapport aux primes

3 il s'agit du total des provisions techniques par rapport au total du bilan

# Sommaire

**Assura en 2023**

Message du président du Conseil d'administration et du directeur général	4
Missions, engagements, valeurs	8
2023 en bref	9

**Gouvernance**

Fondation Assura	11
Structure du Groupe	11
Conseil d'administration	12
Comités du Conseil d'administration	13
Direction générale	16
Rémunérations	18

**Fonctions de supervision et de contrôle**

19

**Rapport financier 2023**

Compte de résultat consolidé	21
Bilan consolidé	22
Tableau de flux de trésorerie consolidé	23
Tableau de variation des fonds propres consolidés	24
Annexe aux comptes annuels consolidés	25
	26

**Rapport de l'organe de révision**

43



Ruedi Bodenmann, directeur général, et Jean-Luc Chenuaux, président du Conseil d'administration.

L'année 2023 a été placée sous le signe de l'évolution : chaque équipe et chaque projet d'Assura ont pris part à la concrétisation de la stratégie définie en 2022. Au cœur de celle-ci, la volonté forte de proposer une expérience client de premier ordre, un accompagnement du patient dans le parcours de soins et des primes parmi les plus avantageuses du marché.

La notion de primes avantageuses ne signifie pas forcément celle de primes les plus basses. C'est là un changement de paradigme pour Assura et l'une des conditions de succès de notre stratégie. En effet, s'adresser aux assurées et assurés qui attendent plus que le meilleur prix est la clé pour construire une relation durable et de confiance avec la clientèle. Et une telle relation est indispensable pour connaître ses besoins et attentes et concrétiser ainsi notre volonté d'offrir un service et un accompagnement de qualité.

Ce positionnement stratégique occasionne le départ des assurés qui ont pour unique priorité de payer la prime la plus basse. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, Assura compte donc 805'000 clientes et clients contre 915'000 un an plus tôt.

Assura investit aujourd'hui dans la création d'un cercle vertueux. Nous sommes convaincus que notre stratégie orientée sur l'accompagnement du patient et une expérience client de premier ordre est pertinente pour répondre aux attentes de la population et aux défis du système de santé. Elle fera demain les succès d'Assura.

#### L'expérience client au premier plan

La performance d'une société de services repose avant tout sur ses collaboratrices et collaborateurs et c'est encore plus vrai pour les activités en contact direct avec le client. Pour renforcer cet axe, nous avons optimisé les processus et investi davantage dans les outils digitaux. Dans le même temps, nous avons continué de développer nos équipes

de conseillères et de conseillers à la clientèle et avec elles, notre capacité d'apporter un conseil personnalisé sur la gamme complète de nos offres et produits, et ce, sur l'ensemble du territoire suisse.

La refonte de nos processus et de nos outils de gestion nous permet d'améliorer constamment la qualité des échanges avec nos clientes et clients. Pour renforcer l'efficacité et la réactivité, notamment dans le contrôle et la prise en charge des prestations de soins, nous avons poursuivi l'automatisation d'opérations courantes en nous appuyant sur des outils de travail intégrant les derniers développements technologiques. Un enjeu de taille pour une entreprise qui gère 1.4 million d'appels téléphoniques et rembourse près de 10 millions de factures médicales par année.

#### Une offre innovante faisant la part belle à la prévention

Pour accompagner le patient dans la complexité du système de santé, nous développons des assurances et des services innovants conçus pour le rassurer et l'aider à poser des choix éclairés.

C'est en ce sens que nous avons lancé, en 2020, le modèle alternatif QualiMed qui s'appuie sur un centre de compétences indépendant pour orienter le patient vers les spécialistes les mieux adaptés à sa situation de santé. Depuis septembre dernier, nous proposons aussi le modèle alternatif PreventoMed qui répond notamment au besoin de prévention des maladies.

Dans la mesure où PreventoMed permet de s'adresser à son médecin de famille, à un centre de télémédecine 24h/24 ou, sans rendez-vous, à l'une des 360 pharmacies partenaires du modèle, chacun peut décider librement à qui il recourt selon son problème médical, l'heure de la journée, sa disponibilité ou le lieu où il se trouve. Cet accès rapide à un premier diagnostic permet aux personnes qui se demandent si elles sont en bonne santé d'être rassurées et contribue à alléger la charge pesant sur les urgences hospitalières.

Parce que la détection précoce d'une maladie a une incidence sur la nature des traitements et sur les chances de guérison du patient, notre nouveau modèle prend en charge, sans franchise, les examens de prévention des cancers du sein, du côlon et de la prostate ainsi que les tests destinés à détecter un risque de diabète ou de maladie cardio-vasculaire. Cette prise en charge sans franchise est cruciale pour inciter les assurées et les assurés à réaliser des examens préventifs auxquels ils auraient peut-être renoncé en raison de leur coût.

Enfin, PreventoMed rembourse les médicaments génériques sans que la personne assurée ait à payer de franchise. Une façon pour Assura de favoriser un choix efficient tant pour cette dernière que pour le système de santé, puisque les génériques sont aussi efficaces que les médicaments originaux et nettement moins chers.

### Coûts de la santé : des décisions politiques fortes s'imposent

Encourager le recours aux génériques n'est pas anecdotique dans un contexte où la consommation de médicaments n'a cessé d'augmenter au cours des trente dernières années et alors que ceux-ci représentent près d'un quart des coûts à la charge de l'assurance-maladie de base.

Une décision prise par le Conseil fédéral et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier prévoit d'ailleurs une moindre participation au coût d'un médicament pour la personne qui choisit un générique plutôt qu'un médicament original affichant un prix plus élevé. Le potentiel d'économies annuel de cette mesure est évalué à CHF 250 Mio par an. En comparaison, le coût des médicaments à la charge des primes des assurés atteignait CHF 9.6 Mia en 2023, en hausse de CHF 491 Mio par rapport à l'année précédente.

Une autre décision récente du Conseil fédéral pour maîtriser les coûts a porté sur la réduction des tarifs des analyses de laboratoire. Elle a permis une diminution de l'ordre de 4% des dépenses liées à ces prestations en 2023. Le prix de nos analyses reste cependant deux fois plus élevé que dans les pays européens de comparaison\*.

Ces exemples le montrent, les dispositions prises par nos autorités sont louables, mais insuffisantes pour mettre fin à un emballement des dépenses de santé (+5.3% en 2021, +4.1% en 2022 et +6.0% en 2023) devenu critique pour le budget des ménages.

Des mesures plus fondamentales s'imposent, à commencer par celles permettant de contenir les coûts sans toucher à la qualité des soins. Il s'agit notamment de cesser d'élargir le périmètre des prestations prises en charge par l'assurance de base, d'opérer une planification hospitalière globale, d'aligner le prix des médicaments et les tarifs des laboratoires sur ceux de nos voisins européens ou encore d'introduire, pour le secteur ambulatoire, un nouveau tarif médical fondé sur des forfaits.

La mise en œuvre de réformes fortes est urgente, les assureurs-maladie ne pouvant plus compter sur leurs réserves pour limiter l'impact de la croissance des coûts de la santé sur les primes des assurés. D'autant que le rôle premier des réserves est non pas d'agir sur les primes mais de faire face à des situations sanitaires exceptionnelles.

À l'échelle suisse, le réaligement des primes sur les coûts réels explique la forte augmentation annoncée par le Conseil fédéral en septembre dernier. Malgré cette hausse généralisée, la prime moyenne adulte 2024 d'Assura reste inférieure à la prime moyenne du marché dans pratiquement tous les cantons.

### Des engagements en faveur de la durabilité

Vérifier efficacement les factures de soins et détecter les fraudes, faire preuve de déontologie dans l'ensemble de ses activités, prendre des mesures pour garantir la sécurité des données de ses assurées et assurés, se montrer prudent dans ses investissements, ou encore mener une politique de ressources humaines gratifiante, tels sont quelques-uns des engagements que l'on est en droit d'attendre de la part d'un assureur-maladie.

Ses engagements durables actuels et ceux qu'elle entend prendre demain, Assura les a, en 2023, formalisés en une stratégie de développement durable dont les trois piliers sont : un assureur engagé, une entreprise performante et un investisseur prudent.

Cette stratégie et sa feuille de route font l'objet du premier rapport extra-financier du Groupe Assura, lequel est publié en même temps que le présent rapport et disponible sur [assura.ch](http://assura.ch).

### Résultats 2023 influencés par la nouvelle hausse des coûts de la santé

Au terme de l'exercice 2023, le Groupe Assura affiche un volume de primes de CHF 3.6 Mia (2022 : CHF 3.7 Mia) et un résultat net de CHF -110.7 Mio (2022 : CHF -143.6 Mio).

Ce dernier est largement en lien avec les prestations remboursées dans le domaine de l'assurance de base. Leur augmentation s'est avérée plus élevée qu'anticipé au terme d'une année ayant connu une nouvelle hausse sensible des coûts de la santé. Ce résultat est aussi influencé par une contribution supplémentaire versée par Assura en faveur du système de compensation des risques, autrement dit, du mécanisme de solidarité entre assureurs-maladie.

Le domaine des assurances complémentaires affiche quant à lui un bénéfice net en forte croissance et la reprise des marchés financiers en fin d'année permet aux placements réalisés par le Groupe d'enregistrer une bonne performance.

### Remerciements

Notre reconnaissance va à nos assurées et assurés pour la confiance et la fidélité témoignées à Assura. Elles motivent nos démarches destinées à leur offrir une expérience client de grande qualité. Ces démarches reposent sur le professionnalisme et l'engagement quotidien de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous leur en sommes infiniment reconnaissants.

**Jean-Luc Chenaux**  
Président du Conseil  
d'administration

**Ruedi Bodenmann**  
Directeur général

\* Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Suède

# Missions, engagements, valeurs

Accompagnement du patient et expérience client de premier ordre sont au cœur des priorités d'Assura.

« Assura accompagne ses clients dans leurs décisions concernant leur santé et dans l'accès à des prestataires de qualité. Elle contribue ainsi à la pérennité et à l'efficacité du système de santé. »

La mission de l'entreprise est résolument centrée sur la volonté d'accompagner ses clientes et clients. Cela passe d'abord par une démarche d'information transparente et fondée sur les besoins, afin que chacun puisse faire des choix éclairés pour sa santé.

Par ailleurs, les nouveaux modèles et produits d'assurance d'Assura aident le patient à s'orienter dans la complexité du système de santé afin qu'il puisse opter pour les solutions lui apportant une réelle plus-value en termes de qualité et d'efficacité. La prévention est aussi encouragée en ce qu'elle tend à améliorer la santé de la population à long terme.

Dans le domaine des assurances complémentaires, Assura se distingue par ses efforts de négociation avec les prestataires de soins, afin d'obtenir les meilleurs tarifs pour les prestations fournies. L'offre d'assurances complémentaires d'Assura se différencie aussi par sa modularité, pour que les clients puissent choisir et ne payer que les options dont ils ont vraiment besoin.

Du reste, Assura s'engage à offrir plus de rapidité et de simplicité dans les interactions avec ses assurées et assurés. Au-delà, sa volonté est d'offrir une expérience client de qualité représentant une valeur ajoutée concrète pour chacun.

Enfin, Assura soutient les propositions des autorités et les pratiques des acteurs de la santé allant dans le sens d'un recours raisonné aux prestations, car ce dernier est primordial pour garantir la pérennité d'un système qui donne à chacun accès aux soins nécessaires à sa santé.

## Nos valeurs

Quatre valeurs rassemblent les collaboratrices et collaborateurs d'Assura et les guident dans leurs missions quotidiennes.

### La responsabilité

Nous sommes déterminés à contribuer, en tant qu'acteur responsable, à l'amélioration du système de santé, dans l'intérêt de l'assuré.

### L'esprit entrepreneurial

Nous nous efforçons d'innover et de chercher continuellement à mieux répondre aux besoins de nos assurés, tout en faisant prospérer Assura.

### La collaboration

Nous nous engageons à entretenir un environnement de travail collaboratif favorisant la prise d'initiative, la transparence et le respect mutuel avec à l'esprit l'intérêt de l'assuré.

### L'orientation client

Nous nous appliquons à mettre l'assuré au cœur de nos activités et à répondre à ses attentes de manière professionnelle et constructive.

# 2023 en bref

Les actions et projets qui ont mobilisé Assura en 2023 ont en commun la volonté de répondre efficacement aux attentes de ses clientes et clients et de s'engager pour un système de santé de qualité, efficient et favorisant les choix individuels.

## Résultats 2023

Au terme de l'exercice 2023, le Groupe Assura affiche un volume de primes de CHF 3.6 Mia (2022: CHF 3.7 Mia) et réalise un résultat net de CHF -110.7 Mio (2022: CHF -143.6 Mio). Ce dernier est lié aux activités du Groupe dans le domaine de l'assurance de base, notamment caractérisées en 2023 par une augmentation des prestations remboursées supérieure aux prévisions et une contribution supplémentaire versée au système de compensation des risques.

Par ailleurs, le résultat financier du Groupe a été influencé positivement par la forte croissance du bénéfice net enregistré dans le domaine des assurances complémentaires et par la bonne performance des placements (+ 2.6%).

Enfin, la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur l'accompagnement du patient et une expérience client de premier ordre s'est accompagnée du renouvellement du portefeuille d'assurés du Groupe. Il rassemblait 805'000 clientes et clients au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## Une offre durablement compétitive, tant pour l'assurance de base que pour les complémentaires

En septembre 2023, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a annoncé une nouvelle augmentation générale des primes de l'assurance de base, en moyenne de 8.7%, liée à la forte croissance des coûts des prestations de soins. En hausse également, la prime moyenne 2024 d'Assura n'en reste pas moins parmi les plus avantageuses et est inférieure à la prime moyenne du marché dans une large majorité des cantons.

Pour ce qui est de ses assurances complémentaires, Assura veut qu'elles restent accessibles au plus grand nombre. En ce sens, elle a, par exemple, continué de négocier des conventions avec les médecins et établissements hospitaliers pour garantir des tarifs adaptés aux prestations fournies et une facturation transparente. L'offre complémentaire d'Assura se distingue aussi par sa modularité. Cet avantage

pour le client et la volonté d'encourager la prévention caractérisent les produits qu'elle continue de développer.

## PreventoMed, un nouveau modèle qui encourage la prévention

Disponible dans toute la Suisse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le nouveau modèle d'assurance de base PreventoMed rembourse, sans franchise, les examens de prévention des cancers du sein, du côlon et de la prostate et, sans franchise ni quote-part, les tests destinés à détecter un risque de diabète ou de maladie cardio-vasculaire. Avec PreventoMed, la personne assurée peut s'adresser en premier recours au médecin de famille de son choix. Elle a aussi accès, 24h/24, au centre de télémédecine Medgate et a la possibilité d'obtenir un premier conseil médical, sans rendez-vous, auprès d'une des 360 pharmacies partenaires du modèle. Ces deux dernières options sont prises en charge par Assura, sans franchise ni quote-part. Enfin, ce nouveau modèle rembourse, sans franchise, les médicaments génériques, un choix efficace et économique tant pour la personne assurée que pour le système de santé.

## Un accompagnement renforcé pour les clients

En 2023, Assura a adapté son organisation et ses processus pour continuer de développer la qualité de son service à la clientèle.

Dans ce cadre, elle a poursuivi le développement de ses équipes de conseillères et de conseillers, et ce, dans toute la Suisse. Cette démarche s'inscrit dans la durée et se double d'un programme de formation certifié, gage de la qualité de conseil qu'Assura entend proposer.

Par ailleurs, la protection des données de ses clientes et clients et de l'entreprise étant une préoccupation majeure pour Assura, elle met en œuvre, au quotidien, les bonnes pratiques de sécurité. En 2023, elle a poursuivi le renforcement de son dispositif en déployant plusieurs solutions centrées sur la protection de l'information et la lutte contre la fuite de données. L'ensemble de son

personnel a également pris part à une campagne de formation sur la sécurité de l'information, validée par un test de réussite.

La nouvelle loi fédérale sur la protection des données est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Les exigences renforcées en matière de protection et de sécurité des données ont d'ailleurs fait l'objet d'actions de sensibilisation destinées à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Groupe. Du reste, sa clientèle et ses parties prenantes en ont été informées, une déclaration de protection des données a été publiée sur [assura.ch](http://assura.ch) et l'ensemble du personnel a participé à une formation portant sur l'application du code de déontologie au quotidien.

#### Développement durable et culture d'entreprise

En 2023, Assura a élaboré un rapport extra-financier conformément au Code des obligations. Il porte sur ses engagements en termes environnementaux, sociaux et de gouvernance. Des axes d'évolution ont été définis et des actions prévues pour concrétiser son approche de développement durable, notamment pour réduire l'empreinte carbone de l'entreprise, renforcer la proximité avec les clientes et clients, développer la performance économique, contribuer à améliorer le système de santé et travailler la culture d'entreprise.

La Direction générale a multiplié les initiatives destinées à renforcer le dialogue avec toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs. Du reste, en avril 2023, ces derniers se sont prononcés en faveur de la constitution d'une Représentation du personnel destinée à encourager et faciliter l'information et le dialogue, notamment sur le thème de la protection de la santé et de la sécurité au travail. Élus par les collaboratrices et collaborateurs en août, ses neuf membres sont désormais régulièrement informés et consultés.

# Gouvernance

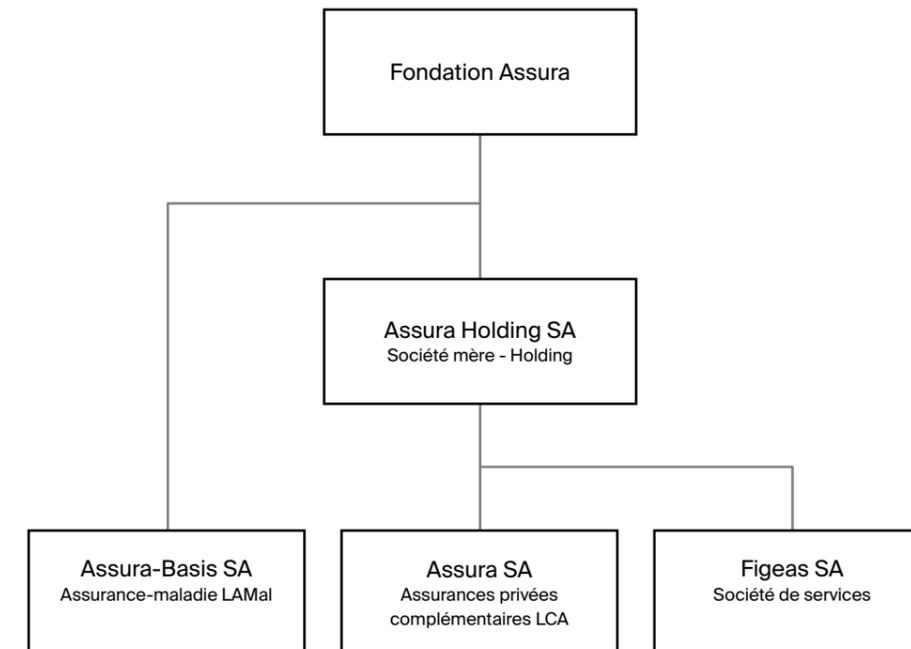
Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation du Groupe Assura ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle.

#### Fondation Assura

Indépendante et sans but lucratif, la Fondation Assura est l'actionnaire du Groupe Assura. Parallèlement à son rôle d'actionnaire, elle poursuit une action caritative et octroie chaque année des soutiens financiers à des projets dans les domaines de la prévention des maladies, de la recherche médicale et du bien social en Suisse.

Ses moyens sont issus de son capital et des dividendes versés par la holding ; ils ne proviennent pas de l'assurance de base, Assura-Basis SA étant une société à but non lucratif. La Fondation est soumise à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des fondations.

#### Structure du Groupe Assura



## Conseil d'administration

(au 01.01.2024)

Le Conseil d'administration est composé de sept membres nommés par l'Assemblée générale. Hormis pour les objets que la loi et les statuts réservent formellement à l'Assemblée générale, il est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique du Groupe et de ses sociétés.

Dans le cadre des règlements qu'il édicte, il délègue à la Direction générale la mise en œuvre de la stratégie et la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

Durant l'année 2023, le Conseil d'administration a tenu neuf séances ordinaires ainsi qu'un séminaire et quatre workshops destinés à approfondir des sujets de portée stratégique.

Les mandats de Mme Barbara Staehelin et de M. Marc Joye, nommés pour la première fois administrateurs le 13 mars 2013, étant arrivés à leur terme, les Assemblées générales du 23 mai 2023 ont élu M. Philippe Deecke en tant que membre du Conseil d'administration. Les mandats des autres membres du Conseil d'administration ont été renouvelés.

Le Conseil d'administration compte quatre comités chargés d'approfondir certaines thématiques. Il s'agit du Comité d'audit et des risques, du Comité de placements, du Comité de nomination et de rémunération et du Comité digital et innovation.

## Comités du Conseil d'administration

### Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, aux affaires comptables et actuarielles, à l'audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision.

Il est composé des membres suivants :

- Barbara Staehelin, présidente (sortante en 2023)
- David Queloz, membre puis président
- Bruno Pfister, membre
- Kelly Richdale, membre

Durant l'année 2023, le Comité d'audit et des risques a tenu cinq séances.

### Comité de placements

Le Comité de placements est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des placements, y compris la gestion du parc immobilier.

Il est composé des membres suivants :

- Bruno Pfister, président
- Marc Joye, membre (sortant en 2023)
- David Queloz, membre (jusqu'au 23.05.2023)
- Philippe Deecke, membre
- Jeannine Pilloud, membre

Durant l'année 2023, le Comité de placements a tenu quatre séances.

### Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la composition et à la rémunération des organes dirigeants ainsi qu'à la préparation des objectifs de la Direction générale et des principes de la politique de rémunération.

Il est composé des membres suivants :

- Marc Joye, président (sortant en 2023)
- Éric Bernheim, membre puis président
- Jean-Luc Chenuaux, membre
- David Queloz, membre

Durant l'année 2023, le Comité de nomination et de rémunération a tenu quatre séances.

### Comité digital et innovation

Le Comité digital et innovation est chargé d'assurer la veille des informations en lien avec des nouveautés dans les domaines du digital et de l'innovation et de suivre la roadmap des initiatives Assura en relation avec le digital.

Il est composé des membres suivants :

- Jeannine Pilloud, présidente
- Éric Bernheim, membre
- Kelly Richdale, membre

Durant l'année 2023, le Comité digital et innovation a tenu quatre séances.

**Le Conseil d'administration**

(au 01.01.2024)



**Jean-Luc Chenux**  
Président  
Membre du Comité de nomination et de rémunération

- Avocat au Barreau vaudois
- Associé de l'étude Kellerhals Carrard
- Professeur associé à l'Université de Lausanne
- Vice-président de la Commission des offres publiques d'acquisition (COPA)



**Éric Bernheim**  
Vice-président  
Président du Comité de nomination et de rémunération  
Membre du Comité digital et innovation

- Directeur de Bernheim ABC Sàrl
- Membre du Conseil d'administration d'Oryx Energies SA  
Hyposwiss Private Bank Genève SA et SkillReal Ltd, Israël
- Membre du Comité exécutif de l'Université hébraïque de Jérusalem
- Non executive director de Kleber Ltd, Gibraltar



**Philippe Deecke**  
Administrateur  
Membre du Comité de placements

- Directeur financier de Lonza AG
- Membre du Conseil d'administration de Bacthera AG



**Bruno Pfister**  
Administrateur  
Président du Comité de placements  
Membre du Comité d'audit et des risques

- Président d'Urban Connect AG
- Président de iAccess Partners AG
- Membre du Conseil d'administration de SCOR SE, France
- Membre du Conseil d'administration d'Akademie Dialog Santé AG
- Board observer d'Evulpo AG



**Jeannine Pilloud**  
Administratrice  
Présidente du Comité digital et innovation  
Membre du Comité de placements

- Membre du Conseil d'administration d'Alstom Suisse
- Membre du Conseil de surveillance de TÜV Nord, Allemagne
- Membre du Conseil d'administration de Fehr Advice
- Membre du Conseil d'administration de KMES Partners
- Membre des Conseils consultatifs de l'ETH Circle et de l'Université de Lucerne
- Présidente de l'ETH Alumni Association



**David Queloz**  
Administrateur  
Président du Comité d'audit et des risques  
Membre du Comité de nomination et de rémunération

- Directeur de l'Hôpital Jules Daler
- Membre du Conseil d'administration de Permanence médicale de Fribourg SA
- Vice-président de la Fondation suisse de proctologie et périnéologie



**Kelly Richdale**  
Administratrice  
Membre du Comité d'audit et des risques  
Membre du Comité digital et innovation

- Senior Advisor, SandboxAQ, USA
- Quantum Fellow, World Economic Forum
- Membre du Conseil InfoSec de l'Université de Genève

**Vincent Hort**  
Secrétaire hors Conseil

**Direction générale**

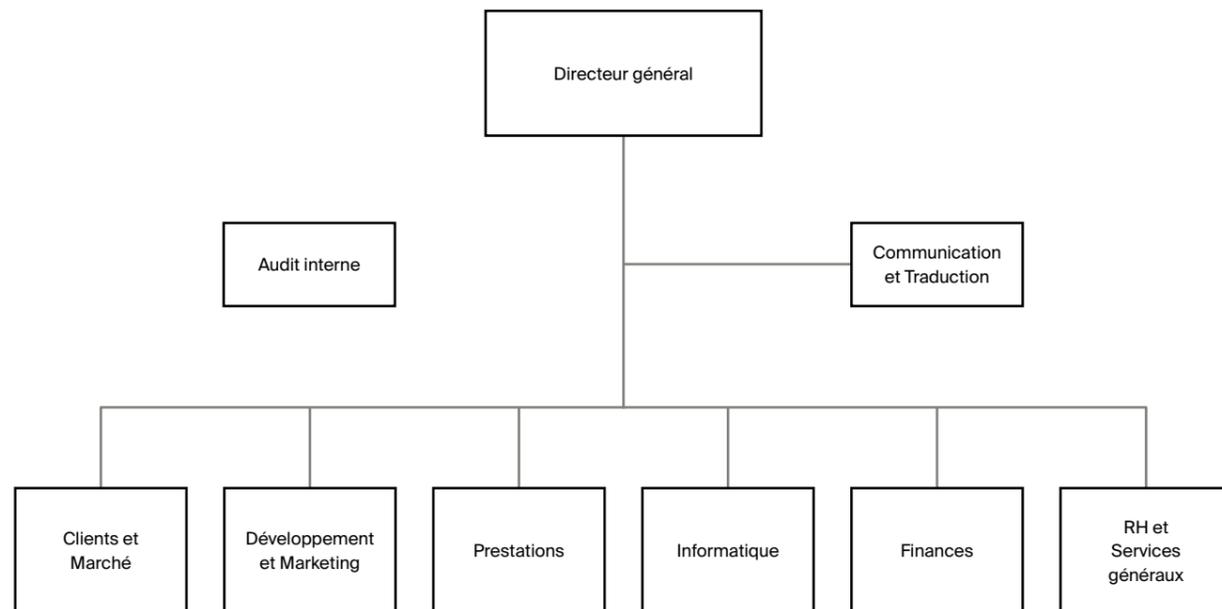
(au 01.01.2024)

**Directeur général** Ruedi Bodenmann

**Directeurs** Danilo Bonadei, Département Clients et Marché  
 Stephan Kotyczka, Département Développement et Marketing  
 Fabio Fierloni, Département Prestations  
 Yassir Madhour, Département Informatique  
 Patrick Grandfils, Département Finances  
 Hélène Wetzel, Département RH et Services généraux

La Direction générale compte sept membres représentant les principaux domaines d'activité d'Assura et nommés par le Conseil d'administration. Elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie, de la conduite des affaires et de la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

**Organigramme fonctionnel**



**Les membres de la Direction générale**



**Ruedi Bodenmann**  
Directeur général



**Danilo Bonadei**  
Département Clients et Marché



**Stephan Kotyczka**  
Département Développement et Marketing



**Fabio Fierloni**  
Département Prestations



**Yassir Madhour**  
Département Informatique



**Patrick Grandfils**  
Département Finances



**Hélène Wetzel**  
Département RH et Services généraux

## Rémunérations

La politique de rémunération du Groupe Assura repose sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance dans ce domaine, notamment sur un engagement à appliquer une rémunération équitable et compétitive, adaptée à chaque fonction et respectant l'égalité femmes-hommes.

La rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale concerne l'ensemble de leurs activités au sein des sociétés du Groupe Assura, à savoir Assura-Basis SA, Assura SA, Figeas SA et Assura Holding SA. Elle est financée par ces quatre sociétés.

La rémunération des administrateurs est arrêtée par l'Assemblée générale. Elle porte sur leurs activités au sein du Conseil d'administration et de ses quatre comités. Cette rémunération est fixe et ne comporte pas de part variable.

La rémunération de la Direction générale du Groupe est, quant à elle, fixée par le Conseil d'administration. Elle comporte un salaire annuel fixe, une composante salariale variable et des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance. La rémunération obtenue dans le cadre de mandats professionnels exercés pour le compte d'Assura est reversée à l'employeur. La composante variable est définie en fonction de l'atteinte d'objectifs d'entreprise, communs à l'ensemble des membres de la Direction générale, ainsi que d'objectifs individuels. L'atteinte des objectifs d'entreprise est évaluée par le Conseil d'administration qui se détermine également quant à l'atteinte des objectifs individuels des membres de la Direction générale.

En 2023, le montant annuel de la rémunération brute des membres du Conseil d'administration du Groupe Assura s'élève à CHF 785'915 (2022 : 805'901). La rémunération brute la plus élevée s'établit à CHF 175'011 (2022 : 182'589).

La rémunération brute 2023 des membres de la Direction générale du Groupe Assura comporte le salaire fixe versé en 2023, une part variable au titre de l'exercice 2023 versée en 2024, les charges sociales (AVS / AI / APG / AC / LAA) ainsi que la contribution de prévoyance à la charge de l'employé, soit un montant de CHF 2'549'802 (2022 : 2'458'534). Des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance, à hauteur de CHF 356'972 (2022 : 344'195) ont été versées sur ces montants, conformément au plan de prévoyance qui s'applique à l'ensemble du personnel.

La rémunération brute la plus élevée s'établit à CHF 650'000 (2022 : 649'300). S'y ajoutent les contributions de l'employeur au titre de la prévoyance professionnelle pour un montant de CHF 91'000 (2022 : 90'902).

# Fonctions de supervision et de contrôle

Le Groupe dispose de processus de gouvernance solides s'articulant notamment autour de la gestion des risques, du contrôle interne ainsi que de la supervision du respect du cadre légal, réglementaire et des règles d'éthique professionnelle par ses sociétés, ses organes et ses collaborateurs. Ces processus sont conçus de manière à assurer un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

## Modèle des trois lignes de défense

Le Groupe Assura a choisi d'organiser son système de gestion des risques selon le modèle dit des trois lignes de défense qui définit, selon une approche systématique, le rôle des différentes fonctions essentielles du système de gestion des risques afin de leur permettre de collaborer de manière efficace. Les trois lignes de défense se composent de la manière suivante :

- La première ligne de défense est composée des Départements Clients et Marché, Prestations, Développement et Marketing, Finances, Informatique, RH et Services généraux. La première ligne de défense est chargée de l'identification des risques, de leur évaluation, de la détermination des moyens de remédiation et de l'escalade des risques les plus importants. Elle conçoit et met en œuvre des contrôles opérationnels et la gestion des incidents (y compris leur formalisation et leur documentation). Elle rapporte à la Direction générale.
- La deuxième ligne de défense regroupe les fonctions de contrôle, à savoir la fonction Risques, la fonction Compliance ainsi que l'actuaire responsable. Elle exerce un rôle de support, de contrôle et de coordination dans la gestion des risques. Elle s'assure que l'ensemble des risques sont correctement identifiés et évalués par la première ligne de défense et que les plans de remédiation sont suffisants et mis en œuvre. Elle maintient et développe la cartographie des risques. Elle consolide les contrôles mis en place par la première

ligne et s'assure de leur pertinence et de leur efficacité. Elle s'assure également de la pertinence et de l'efficacité du système de gestion et de suivi des incidents. Elle diffuse, dans l'ensemble de la société, la culture de la gestion du risque. Elle rapporte à la Direction générale.

- La troisième ligne de défense est la fonction Audit interne.

## Fonction Risques

La fonction Risques est responsable du pilotage du processus de détermination de la stratégie des risques et de l'appétit au risque ainsi que de la mise en place et la surveillance du système de gestion des risques. Elle soutient les acteurs du système en vue d'une gestion efficace des risques, surveille le profil de risque de l'entreprise dans son ensemble et établit régulièrement des rapports à l'attention des organes. Elle conseille également les personnes en charge de la conduite de l'entreprise pour les questions liées à la gestion des risques. La fonction Risques est invitée permanente aux séances du Comité d'audit et des risques ainsi qu'aux séances du Comité de placements.

# Rapport financier 2023

## Fonction Compliance

La fonction Compliance comprend l'ensemble des activités permettant de s'assurer que la société, ses organes et ses collaborateurs respectent les lois et les réglementations en vigueur. Lesdites activités comprennent aussi le respect des normes internes et déontologiques en vigueur. Ses missions couvrent également le respect des dispositions qui ont trait à la protection des données. La fonction Compliance agit de manière indépendante et rapporte directement à la Direction générale. Finalement, la fonction Compliance gère la relation avec les autorités de surveillance (OFSP et FINMA).

## Audit interne

L'Audit interne est une activité indépendante et objective qui donne au Groupe Assura une garantie sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer. Il aide le Groupe à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise, et en émettant des recommandations pour renforcer leur efficacité. Il est directement rattaché au Conseil d'administration.

Le responsable de l'Audit interne informe périodiquement le Comité d'audit et des risques des résultats des activités de l'Audit interne. L'Audit interne communique également les conclusions de ses missions aux responsables concernés ainsi qu'à la Direction générale. Les résultats du suivi semestriel des recommandations sont portés à la connaissance des responsables individuels, de la Direction générale et du Comité d'audit et des risques.

## Compte de résultat consolidé

Montants en milliers de CHF	Annexe	2023	2022
Primes acquises pour propre compte	1	3'603'754	3'736'842
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	2	-2'777'884	-2'727'933
Compensation des risques entre assureurs		-736'809	-864'456
Charges d'exploitation pour propre compte	3	-240'049	-277'885
<b>Résultat technique</b>		<b>-150'988</b>	<b>-133'432</b>
Produits des placements de capitaux		115'167	122'770
Charges des placements de capitaux		-44'587	-192'063
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-10'000	69'291
<b>Résultat des placements de capitaux</b>	<b>4</b>	<b>60'580</b>	<b>-2</b>
Autres produits d'exploitation	5	2'949	2'478
Autres charges d'exploitation	6	-4'240	-7'266
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-91'699</b>	<b>-138'222</b>
Résultat hors exploitation		-	-
Résultat exceptionnel		-	-
<b>Résultat consolidé avant impôts</b>		<b>-91'699</b>	<b>-138'222</b>
Impôts sur les bénéfices		-11'904	-3'508
Impôts différés sur les bénéfices		-621	-699
<b>Résultat consolidé du Groupe Assura</b>		<b>-104'224</b>	<b>-142'429</b>
Part des minoritaires dans le résultat		-6'515	-1'134
<b>Résultat consolidé</b>		<b>-110'739</b>	<b>-143'563</b>

## Bilan consolidé

Montants en milliers de CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
<b>Actif</b>			
Placements de capitaux	7	2'664'702	3'062'354
Immobilisations incorporelles	8	5'428	8'150
Immobilisations corporelles	9	12'869	13'316
Comptes de régularisation actifs	10	16'368	14'645
Créances	11	231'197	273'673
Liquidités		482'319	519'166
<b>Total de l'actif</b>		<b>3'412'883</b>	<b>3'891'304</b>
<b>Passif</b>			
Capital de l'entité		200	200
Réserves provenant de primes		-	-
Réserves provenant de bénéfices		611'403	755'466
Résultat consolidé		-110'739	-143'563
Part des minoritaires dans le capital		20'853	14'338
<b>Capitaux propres</b>		<b>521'717</b>	<b>626'441</b>
Provisions techniques pour propre compte	12	1'887'736	1'962'233
Provisions non techniques	13	729	1'052
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	14	236'369	226'369
Comptes de régularisation passifs	15	244'567	375'125
Impôts différés passifs, nets		10'041	9'420
Dettes	16	511'724	690'664
<b>Capitaux étrangers</b>		<b>2'891'166</b>	<b>3'264'863</b>
<b>Total du passif</b>		<b>3'412'883</b>	<b>3'891'304</b>

## Tableau de flux de trésorerie consolidé

Montants en milliers de CHF	2023	2022
Résultat consolidé	-110'739	-143'563
Amortissements/réévaluations des placements de capitaux	-35'015	121'804
Amortissements/réévaluations des immobilisations incorporelles	3'094	2'494
Amortissements/réévaluations des immobilisations corporelles	5'409	4'472
Amortissements/réévaluations des créances	31'727	20'771
Variation des provisions techniques pour propre compte	-74'497	84'907
Variation des provisions non techniques	-323	-1'054
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	10'000	-69'291
Constitution/utilisation de la réserve de contributions de l'employeur	651	4'180
Bénéfice/perte provenant de réalisations d'immobilisations corporelles	-	-19
Variation des comptes de régularisation actifs	-1'723	-812
Variation des créances	10'749	-66'566
Variation des comptes de régularisation passifs	-130'558	-201'748
Variation des dettes	-178'940	45'347
Variation des impôts différés sur les bénéfices	621	699
<b>Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation</b>	<b>-469'544</b>	<b>-198'379</b>
Investissements/désinvestissements dans des placements de capitaux	432'016	93'028
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations incorporelles	-372	-5'129
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations corporelles	-4'962	-5'621
<b>Flux de trésorerie de l'activité d'investissement</b>	<b>426'682</b>	<b>82'278</b>
Variation des minoritaires	6'515	1'134
Versement de dividendes	-500	-500
<b>Flux de trésorerie de l'activité de financement</b>	<b>6'015</b>	<b>634</b>
<b>Variation nette des liquidités</b>	<b>-36'847</b>	<b>-115'467</b>
Etat des liquidités au 01.01	519'166	634'633
Etat des liquidités au 31.12	482'319	519'166
<b>Variation nette des liquidités</b>	<b>-36'847</b>	<b>-115'467</b>

## Tableau de variation des fonds propres consolidés

Montants en milliers de CHF	Capital de l'entité	Réserves provenant de primes	Réserves provenant de bénéfices	Résultat consolidé	Part des minoritaires dans le capital	Total
<b>Capitaux propres au 01.01.2022</b>	<b>200</b>	<b>-</b>	<b>743'592</b>	<b>12'374</b>	<b>13'204</b>	<b>769'370</b>
Affectation du résultat 2021	-	-	12'374	-12'374	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-500	-	-	-500
Résultat annuel 2022	-	-	-	-143'563	1'134	-142'429
<b>Capitaux propres au 31.12.2022</b>	<b>200</b>	<b>-</b>	<b>755'466</b>	<b>-143'563</b>	<b>14'338</b>	<b>626'441</b>
Affectation du résultat 2022	-	-	-143'563	143'563	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-500	-	-	-500
Résultat annuel 2023	-	-	-	-110'739	6'515	-104'224
<b>Capitaux propres au 31.12.2023</b>	<b>200</b>	<b>-</b>	<b>611'403</b>	<b>-110'739</b>	<b>20'853</b>	<b>521'717</b>

## Capital de l'entité

- Assura Holding SA: le capital-actions est réparti en 1'000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.
- Assura-Basis SA: le capital-actions est réparti en 1'000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.

## Réserves provenant de bénéfices

La part LAMal des réserves provenant de bénéfices consolidés au 31.12.2023 s'élève à KCHF 387'663 (31.12.2022: KCHF 550'266).

## Annexe aux comptes annuels consolidés

### Compte de résultat sectoriel

Montants en milliers de CHF	Assurances selon la LAMal		Assurances selon la LCA	
	2023	2022	2023	2022
Primes acquises pour propre compte	3'257'929	3'386'815	345'825	350'027
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-2'546'209	-2'502'826	-241'621	-231'179
Compensation des risques entre assureurs	-736'809	-864'456	-	-
Charges d'exploitation pour propre compte	-175'495	-184'568	-64'045	-104'816
<b>Résultat technique</b>	<b>-200'584</b>	<b>-165'035</b>	<b>40'159</b>	<b>14'032</b>
Produits des placements de capitaux	56'380	67'081	64'265	61'943
Charges des placements de capitaux	-26'145	-120'704	-18'315	-70'898
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	59'241	-10'000	10'050
<b>Résultat des placements de capitaux</b>	<b>30'235</b>	<b>5'618</b>	<b>35'950</b>	<b>1'095</b>
Autres produits d'exploitation	1'654	528	2'155	1'198
Autres charges d'exploitation	-3'381	-3'713	-1'141	-2'449
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-172'076</b>	<b>-162'602</b>	<b>77'123</b>	<b>13'876</b>
Résultat hors exploitation	-	-	-	-
Résultat exceptionnel	-	-	-	-
<b>Résultat consolidé avant impôts</b>	<b>-172'076</b>	<b>-162'602</b>	<b>77'123</b>	<b>13'876</b>
Impôts sur les bénéfices	-	-	-11'293	-1'113
Impôts différés sur les bénéfices	-	-	-678	-1'420
<b>Résultat consolidé du Groupe Assura</b>	<b>-172'076</b>	<b>-162'602</b>	<b>65'152</b>	<b>11'343</b>
Part des minoritaires dans le résultat	-	-	-6'515	-1'134
<b>Résultat consolidé</b>	<b>-172'076</b>	<b>-162'602</b>	<b>58'637</b>	<b>10'209</b>

Autres <sup>1</sup>	Eliminations	Résultat consolidé	
		2023	2022
2023	2022	2023	2022
-	-	3'603'754	3'736'842
-	9'946	-2'777'884	-2'727'933
-	-	-736'809	-864'456
-238'654	-266'739	-240'049	-277'885
<b>-238'654</b>	<b>-266'739</b>	<b>-150'988</b>	<b>-133'432</b>
278	108	115'167	122'770
-127	-461	-44'587	-192'063
-	-	-10'000	69'291
<b>151</b>	<b>-353</b>	<b>60'580</b>	<b>-2</b>
242'902	278'843	2'949	2'478
-1'145	-1'247	-4'240	-7'266
<b>3'254</b>	<b>10'504</b>	<b>-91'699</b>	<b>-138'222</b>
-	-	-	-
-	-	-	-
<b>3'254</b>	<b>10'504</b>	<b>-91'699</b>	<b>-138'222</b>
-611	-2'395	-11'904	-3'508
57	721	-621	-699
<b>2'700</b>	<b>8'830</b>	<b>-104'224</b>	<b>-142'429</b>
-	-	-6'515	-1'134
<b>2'700</b>	<b>8'830</b>	<b>-110'739</b>	<b>-143'563</b>

<sup>1</sup> Ce secteur regroupe toutes les autres activités.

## Principes de présentation des comptes

### Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés du Groupe Assura ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe (true & fair view). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Toutes les recommandations formulées doivent dès lors être appliquées. La norme Swiss GAAP RPC 41 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour les comptes annuels statutaires des assureurs-maladie LAMal. Le Groupe Assura applique cette norme en relation avec la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation). L'utilisation des normes Swiss GAAP RPC est un choix volontaire.

## Principes de consolidation

### Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés englobent toutes les entreprises qui sont contrôlées directement ou indirectement par Assura Holding SA. Ce contrôle équivaut à la possibilité d'influencer de manière déterminante les affaires financières et opérationnelles, afin d'être en mesure d'en tirer une utilité correspondante. C'est habituellement le cas lorsque Assura Holding SA détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote d'une société. C'est aussi le cas lorsque Assura Holding SA n'est pas intéressée au capital, mais dispose par exemple de la majorité dans le Conseil d'administration ou qu'elle peut exercer le contrôle grâce à des accords contractuels.

### Méthode de consolidation

La consolidation des sociétés se fait selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method). Selon celle-ci, les fonds propres des sociétés du Groupe sont compensés avec la valeur comptable de la participation auprès de la société holding au moment de l'acquisition ou de la fondation. Les actifs et les fonds étrangers des sociétés acquises font l'objet d'une réévaluation à la date du changement de contrôle selon les principes du Groupe Assura ; les plus-values et moins-values sont attribuées aux postes concernés du bilan et la différence entre le prix de vente et les fonds propres déterminés selon les principes de présentation des comptes du Groupe, c'est-à-dire le goodwill, est entièrement amortie sur plusieurs années. Les participations éventuelles de tiers à des sociétés entièrement consolidées sont mentionnées séparément comme parts des minoritaires au capital et au résultat.

### Date de clôture

La date de clôture pour toutes les sociétés figurant dans le périmètre de consolidation est le 31 décembre.

### Relations internes

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés consolidées sont éliminées du bilan et du compte de résultat.

### Périmètre de consolidation 2023 / 2022

Raison sociale	Branche	Consolidation	Participation en %	Capital en milliers de CHF
Assura Holding SA, Pully	Holding			100
Assura SA, Pully	Assurances complémentaires LCA	Intégration globale	90% <sup>1</sup>	8'000
Assura-Basis SA, Pully (sur la base d'une Direction et d'un Conseil d'administration communs)	Assurance-maladie LAMal	Intégration globale	0%	100
Figeas SA, Pully	Services	Intégration globale	100%	100

<sup>1</sup> Y compris les actions propres d'Assura SA (5.7%) ; les 10% restants sont détenus par le fonds de prévoyance du Groupe Assura.

## Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation se basent sur le coût historique d'acquisition ou de revient, à l'exception des placements de capitaux (sauf les obligations). Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique. Les principales méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les sociétés du Groupe.

### Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

### Placements de capitaux

#### Terrains et constructions

Les terrains et constructions englobent les immeubles de rendement ainsi que les bâtiments utilisés en propre par le Groupe. L'évaluation des immeubles est effectuée en fonction des valeurs actuelles. Des expertises sont établies par un expert indépendant dans un intervalle de trois à six ans selon la méthode DCF « Discounted Cash-Flow ». Les années intermédiaires, l'évaluation des immeubles est effectuée aux valeurs actuelles selon une méthode reconnue. Les immeubles en construction sont évalués à leur coût d'acquisition pendant la phase de construction. Les intérêts intercalaires ne sont pas inscrits à l'actif.

#### Obligations et placements semblables

Cette rubrique englobe les obligations ainsi que les fonds obligataires. Les obligations sont évaluées selon la méthode d'amortissement des coûts et les fonds obligataires selon leur valeur de marché. Les réévaluations ou les amortissements annuels sont comptabilisés dans le compte de résultat. Pour les positions présentant des pertes de valeur persistantes, les corrections de valeur nécessaires sont apportées.

#### Actions et placements semblables

Les actions et fonds d'actions sont évalués selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan). Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

#### Fonds immobiliers

Les fonds immobiliers sont évalués selon leur valeur de marché. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

#### Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés peuvent être composés d'opérations de change à terme, de contrats d'options ainsi que de futures sur indices d'actions. Ils sont utilisés à des fins de couverture et sont évalués aux valeurs du marché.

#### Réserve de contributions de l'employeur

Les actifs provenant de la réserve de contributions de l'employeur sont portés à l'actif à la valeur nominale en l'absence de renonciation à l'utilisation. La valeur est vérifiée chaque année et, le cas échéant, le poste est corrigé.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée :

	Durée d'utilisation	Méthode
Licences	4 années	25% linéaire
Logiciels informatiques	4 années	25% linéaire

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée :

	Durée d'utilisation	Méthode
Équipement d'exploitation	5 années	20% linéaire
Machines d'impression	8 années	12.5% linéaire
Mobilier	8 années	12.5% linéaire
Mobilier (stand)	4 années	25% linéaire
Informatique (hardware)	4 années	25% linéaire
Véhicules	5 années	20% linéaire

#### Comptes de régularisation actifs

Ce poste englobe les montants payés durant l'exercice sous revue mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les produits de l'exercice à recevoir.

#### Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Le ducroire est évalué sur la base des risques de solvabilité identifiables et également sur la base de données statistiques. Les hypothèses reposent sur les valeurs empiriques des exercices précédents. Pour les sociétés LAMal, le calcul du ducroire tient compte des effets de l'art. 64a LAMal.

#### Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les fonds monétaires.

#### Provisions techniques pour propre compte

Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres en cours (y c. les frais de traitement des sinistres), les provisions de sécurité et de fluctuation, les provisions pour les futures participations aux excédents, les provisions de vieillissement, les reports de primes et les autres provisions actuarielles.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon des procédés actuariels reconnus du point de vue du droit en matière de surveillance.

Les provisions de fluctuation et de sécurité sont constituées pour faire face à la volatilité des risques actuariels et ne peuvent dépasser le montant défini dans le plan d'exploitation correspondant. Les autres provisions techniques sont calculées conformément aux règles définies dans le plan d'exploitation correspondant, et validées par les autorités.

#### Provisions non techniques

Si une sortie de fonds est probable, une provision adéquate est constituée pour les engagements juridiques et factuels découlant du passé. Les provisions sont réévaluées chaque année.

#### Provision pour risques liés aux placements de capitaux

La provision pour risques liés aux placements de capitaux a pour objet de réduire l'impact des volatilités à long terme sur le marché des capitaux. La provision est calculée sur l'ensemble du portefeuille et réévaluée chaque année.

Les taux « cibles » par véhicule de placement coté sont basés sur les taux de perte maximale sur douze mois. Un taux similaire a été appliqué sur les immeubles en valeur de marché.

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

#### Comptes de régularisation passifs

Ce poste englobe les montants reçus durant l'exercice sous revue mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les charges de l'exercice encore à payer.

#### Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les preneurs d'assurance ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

## Commentaires relatifs au compte de résultat consolidé

### 1 – Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2023	2022
Produits des primes <sup>1</sup>	3'603'754	3'736'842
Variation des reports de primes	-	-
<b>Total</b>	<b>3'603'754</b>	<b>3'736'842</b>

<sup>1</sup> Contributions du secteur public (subsidies) KCHF 490'710 en 2023 (KCHF 464'147 en 2022).

### 2 – Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2023	2022
Charges de sinistres et de prestations	-3'332'794	-3'105'855
Participation aux coûts	480'413	462'829
Variation des provisions techniques pour propre compte	74'497	-84'907
<b>Total</b>	<b>-2'777'884</b>	<b>-2'727'933</b>

### 3 – Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2023	2022
Charges de personnel	-180'980	-183'647
Locaux administratifs et installations d'exploitation	-5'591	-5'424
Charges informatiques	-25'662	-46'981
Autres charges administratives	-7'825	-20'945
Publicité et commissions	-11'488	-13'922
Amortissements	-8'503	-6'966
<b>Total<sup>2</sup></b>	<b>-240'049</b>	<b>-277'885</b>

<sup>2</sup> Impact du projet Atlas (changement du système informatique) terminé en 2022 : CHF 37.1 Mio en 2022.

### 4 – Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	Produits des placements	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2023
Terrains et constructions	3'986	-	7'072	11'058
Obligations et placements semblables	21'399	41	-	21'440
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	5'572	9'069	20'657	35'298
Fonds immobiliers	4'482	1'639	1'948	8'069
Instruments financiers dérivés	-	21'083	18'219	39'302
Participations	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>35'439</b>	<b>31'832</b>	<b>47'896</b>	<b>115'167</b>

Montants en milliers de CHF	Charges de gestion sur placements	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2023
Terrains et constructions	-2'394	-	-2'975	-5'369
Obligations et placements semblables	-	-13'606	-	-13'606
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	-	-2'149	-9'775	-11'924
Fonds immobiliers	-	-5'764	-131	-5'895
Instruments financiers dérivés	-	-5'006	-	-5'006
Participations	-	-	-	-
Charges d'administration des placements	-2'787	-	-	-2'787
<b>Total</b>	<b>-5'181</b>	<b>-26'525</b>	<b>-12'881</b>	<b>-44'587</b>
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	-10'000	-10'000
<b>Résultat des placements de capitaux</b>	<b>30'258</b>	<b>5'307</b>	<b>25'015</b>	<b>60'580</b>

**Résultat des placements de capitaux (suite)**

Montants en milliers de CHF	Produits des placements	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2022
Terrains et constructions	3'975	26	3'880	7'881
Obligations et placements semblables	23'007	1'217	-	24'224
Prêts à des institutions publiques	14	-	-	14
Actions et placements semblables	6'673	593	3'208	10'474
Fonds immobiliers	6'838	-	-	6'838
Instruments financiers dérivés	-	73'339	-	73'339
Participations	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>40'507</b>	<b>75'175</b>	<b>7'088</b>	<b>122'770</b>
Montants en milliers de CHF	Charges de gestion sur placements	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2022
Terrains et constructions	-1'911	-	-5'380	-7'291
Obligations et placements semblables	-	-9'763	-	-9'763
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	-	-3'315	-57'012	-60'327
Fonds immobiliers	-	-603	-61'078	-61'681
Instruments financiers dérivés	-	-44'468	-5'422	-49'890
Participations	-	-	-	-
Charges d'administration des placements	-3'111	-	-	-3'111
<b>Total</b>	<b>-5'022</b>	<b>-58'149</b>	<b>-128'892</b>	<b>-192'063</b>
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	69'291	69'291
<b>Résultat des placements de capitaux</b>	<b>35'485</b>	<b>17'026</b>	<b>-52'513</b>	<b>-2</b>

**5 – Autres produits d'exploitation**

Montants en milliers de CHF	2023	2022
Liquidités (intérêts, gains sur change, etc.)	1'621	109
Créances (y c. intérêts liés à la compensation des risques)	3	1
Autres produits	1'325	2'368
<b>Total</b>	<b>2'949</b>	<b>2'478</b>

**6 – Autres charges d'exploitation**

Montants en milliers de CHF	2023	2022
Liquidités (intérêts, pertes sur change, etc.)	-3'423	-6'281
Dettes (y c. intérêts liés à la compensation des risques)	-34	-18
Autres charges	-783	-967
<b>Total</b>	<b>-4'240</b>	<b>-7'266</b>

## Commentaires relatifs au bilan consolidé

### 7 – Placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Terrains et constructions	205'497	201'400
Obligations et placements semblables	2'204'825	2'308'408
Prêts à des institutions publiques	15'000	-
Actions et placements semblables	162'821	258'350
Fonds immobiliers	46'563	281'768
Instruments financiers dérivés	29'996	11'777
Réserve de contributions de l'employeur	-	651
<b>Total</b>	<b>2'664'702</b>	<b>3'062'354</b>
Valeurs de marché des obligations et placements semblables	1'871'241	1'886'161

### Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) au 31.12.2023

Valeur de marché au 31.12.2023

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Devises à terme USD	Couverture change	17'584	1'329	16'255
Devises à terme EUR	Couverture change	14'026	461	13'565
Devises à terme GBP	Couverture change	190	14	176
<b>Total</b>		<b>31'800</b>	<b>1'804</b>	<b>29'996</b>

### Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) au 31.12.2022

Valeur de marché au 31.12.2022

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Devises à terme USD	Couverture change	12'114	-	12'114
Devises à terme EUR	Couverture change	5'646	5'619	27
Devises à terme GBP	Couverture change	13	377	-364
<b>Total</b>		<b>17'773</b>	<b>5'996</b>	<b>11'777</b>

### 8 – Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de CHF	Licences	Logiciels informatiques	Total
<b>Valeurs comptables nettes au 01.01.2022</b>	<b>5'463</b>	<b>52</b>	<b>5'515</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>			
Valeurs brutes au 01.01.2022	11'627	3'362	14'989
Entrées	5'129	-	5'129
Sorties	-1'137	-	-1'137
<b>État au 31.12.2022</b>	<b>15'619</b>	<b>3'362</b>	<b>18'981</b>
<b>Corrections de valeurs cumulées</b>			
Corrections de valeurs au 01.01.2022	-6'164	-3'310	-9'474
Amortissements annuels	-2'449	-45	-2'494
Sorties	1'137	-	1'137
<b>État au 31.12.2022</b>	<b>-7'476</b>	<b>-3'355</b>	<b>-10'831</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2022</b>	<b>8'143</b>	<b>7</b>	<b>8'150</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>			
Valeurs brutes au 01.01.2023	15'619	3'362	18'981
Entrées	372	-	372
Sorties	-1'445	-827	-2'272
<b>État au 31.12.2023</b>	<b>14'546</b>	<b>2'535</b>	<b>17'081</b>
<b>Corrections de valeurs cumulées</b>			
Corrections de valeurs au 01.01.2023	-7'476	-3'355	-10'831
Amortissements annuels	-3'087	-7	-3'094
Sorties	1'445	827	2'272
<b>État au 31.12.2023</b>	<b>-9'118</b>	<b>-2'535</b>	<b>-11'653</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2023</b>	<b>5'428</b>	<b>-</b>	<b>5'428</b>

## 9 – Immobilisations corporelles

Montants en milliers de CHF	Équipement d'exploitation et mobilier	Informatique (Hardware)	Véhicules	Total
<b>Valeurs comptables nettes au 01.01.2022</b>	<b>7'071</b>	<b>5'077</b>	<b>-</b>	<b>12'148</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>				
Valeurs brutes au 01.01.2022	19'343	10'755	323	30'421
Entrées	4'272	1'368	-	5'640
Sorties	-3'210	-1'560	-109	-4'879
<b>État au 31.12.2022</b>	<b>20'405</b>	<b>10'563</b>	<b>214</b>	<b>31'182</b>
<b>Corrections de valeurs cumulées</b>				
Corrections de valeurs au 01.01.2022	-12'272	-5'678	-323	-18'273
Amortissements annuels	-2'294	-2'178	-	-4'472
Sorties	3'210	1'560	109	4'879
<b>État au 31.12.2022</b>	<b>-11'356</b>	<b>-6'296</b>	<b>-214</b>	<b>-17'866</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2022</b>	<b>9'049</b>	<b>4'267</b>	<b>-</b>	<b>13'316</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>				
Valeurs brutes au 01.01.2023	20'405	10'563	214	31'182
Entrées	2'917	2'045	-	4'962
Sorties	-	-1'222	-	-1'222
<b>État au 31.12.2023</b>	<b>23'322</b>	<b>11'386</b>	<b>214</b>	<b>34'922</b>
<b>Corrections de valeurs cumulées</b>				
Corrections de valeurs au 01.01.2023	-11'356	-6'296	-214	-17'866
Amortissements annuels	-3'008	-2'401	-	-5'409
Sorties	-	1'222	-	1'222
<b>État au 31.12.2023</b>	<b>-14'364</b>	<b>-7'475</b>	<b>-214</b>	<b>-22'053</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2023</b>	<b>8'958</b>	<b>3'911</b>	<b>-</b>	<b>12'869</b>

## 10 – Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Intérêts courus	8'918	9'513
Autres actifs de régularisation	7'450	5'132
<b>Total</b>	<b>16'368</b>	<b>14'645</b>

## 11 – Créances

Montants en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Preneurs d'assurance	175'204	190'754
Organisations d'assurance	16	-
Agents et intermédiaires	188	303
Organisations et personnes proches	-	25
Institutions publiques	44'017	71'000
Autres créances	11'772	11'591
<b>Total</b>	<b>231'197</b>	<b>273'673</b>

## 12 – Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour futures participations aux excédents des assurés	Provisions de sécurité et de fluctuation	Provisions de vieillissement	Autres provisions techniques <sup>1</sup>	Total
Etat au 01.01.2022	719'809	1'443	176'977	933'283	45'814	1'877'326
Constitutions	76'809	-	22'880	-	490	100'179
Dissolutions	-	-86	-	-15'186	-	-15'272
<b>Etat au 31.12.2022</b>	<b>796'618</b>	<b>1'357</b>	<b>199'857</b>	<b>918'097</b>	<b>46'304</b>	<b>1'962'233</b>

Montants en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour futures participations aux excédents des assurés	Provisions de sécurité et de fluctuation	Provisions de vieillissement	Autres provisions techniques <sup>1</sup>	Total
Etat au 01.01.2023	796'618	1'357	199'857	918'097	46'304	1'962'233
Constitutions	-	-	98'434	-	3'584	102'018
Dissolutions	-110'257	-91	-	-66'167	-	-176'515
<b>Etat au 31.12.2023</b>	<b>686'361</b>	<b>1'266</b>	<b>298'291</b>	<b>851'930</b>	<b>49'888</b>	<b>1'887'736</b>

<sup>1</sup> Les autres provisions techniques se composent de la provision orthodontie, de la provision maternité et de la provision décès.

**13 – Provisions non techniques**

Montants en milliers de CHF	Personnel	Autres	Total
État au 01.01.2022	1'625	481	2'106
Constitutions	-	5	5
Utilisations	-620	-31	-651
Dissolutions	-	-408	-408
<b>État au 31.12.2022</b>	<b>1'005</b>	<b>47</b>	<b>1'052</b>

Montants en milliers de CHF	Personnel	Autres	Total
État au 01.01.2023	1'005	47	1'052
Constitutions	-	6	6
Utilisations	-303	-26	-329
Dissolutions	-	-	-
<b>État au 31.12.2023</b>	<b>702</b>	<b>27</b>	<b>729</b>

**Provision personnel**

Il s'agit de la provision pour les primes de fidélité en faveur du personnel.

**14 – Provision pour risques liés aux placements de capitaux**

Montants en milliers de CHF	Total
État au 01.01.2022	295'660
Constitutions	-
Dissolutions	-69'291
<b>État au 31.12.2022</b>	<b>226'369</b>

Montants en milliers de CHF	Total
État au 01.01.2023	226'369
Constitutions	10'000
Dissolutions	-
<b>État au 31.12.2023</b>	<b>236'369</b>

**15 – Comptes de régularisation passifs**

Montants en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Compensation des risques	217'506	348'294
Autres passifs de régularisation	27'061	26'831
<b>Total</b>	<b>244'567</b>	<b>375'125</b>

**16 – Dettes**

Montants en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Preneurs d'assurance	466'375	644'639
Engagements envers les prestataires de soins	27'393	30'681
Organisations d'assurance	-	6
Agents et intermédiaires	1'175	1'426
Organisations et personnes proches	4'702	1'072
Institutions publiques	5'613	4'823
Autres dettes	6'466	8'017
<b>Total</b>	<b>511'724</b>	<b>690'664</b>

**Engagements envers des institutions de prévoyance**

Réserve de cotisations de l'employeur	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Bilan	Utilisations	Constitutions	Bilan
Montants en milliers de CHF	31.12.2023	2023	31.12.2023	2023	2023	31.12.2022
Institutions de prévoyance	-	-	-	-651	-	651

Montants en milliers de CHF	Excédent de couverture/ sous couverture <sup>1</sup>	Part économique de l'organisation	Charges de prévoyance dans les charges de personnel
Montants en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022	2023 2022
Institutions de prévoyance	-	-	17'392 17'257

<sup>1</sup> Sur la base des comptes de l'institution de prévoyance établis au 31.12.2022 selon la norme Swiss GAAP RPC 26.

## Autres informations

### Sûretés constituées en faveur de tiers

Montants en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022
Cautionnements (garanties de loyers)	826	825

### Taux d'imposition pour les impôts différés sur les bénéfices

Montants en milliers de CHF	2023	2022
Figeas SA	15.28%	15.37%
Assura SA	15.19%	15.07%

### Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Il n'y a pas d'actifs grevés d'une réserve de propriété en dehors de la fortune liée.

### Dettes de crédit-bail (dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois suivant la date du bilan)

Montants en milliers de CHF	Durée résiduelle	31.12.2023	31.12.2022
Baux	1 à 5 ans	3'259	4'550
<b>Total</b>		<b>3'259</b>	<b>4'550</b>

### Honoraires de l'organe de révision

Montants en milliers de CHF	2023	2022
Prestations d'audit	541	541
Autres prestations de services	-	90
<b>Total</b>	<b>541</b>	<b>631</b>

### Engagements éventuels Groupe TVA

Les sociétés du Groupe Assura font partie d'un groupe TVA et sont ainsi solidaires des dettes vis-à-vis de l'Administration fédérale des contributions à Berne.

### Événements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêté des comptes du 17 avril 2024 par l'organe compétent, il ne s'est produit aucun événement postérieur significatif qui nécessite la modification de la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2023.

# Rapport de l'organe de révision



### KPMG SA

Avenue du Théâtre 1  
Case postale 6663  
CH-1002 Lausanne

+41 58 249 45 55  
kpmg.ch

## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale d'Assura Holding SA, Pully

### Rapport sur l'audit des comptes consolidés

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés d'Assura Holding SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le compte de résultat consolidé, le bilan consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé, le tableau de variation des fonds propres consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 22 à 42) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.



**Assura Holding SA, Pully**  
Rapport de l'organe de révision à  
l'Assemblée générale sur l'audit des  
comptes consolidés

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

**Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan consolidé sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

**Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant



**Assura Holding SA, Pully**  
Rapport de l'organe de révision à  
l'Assemblée générale sur l'audit des  
comptes consolidés

à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.

- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

**Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Baptiste Reichen  
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 17 avril 2024



